Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260616-45_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 16 juin 2026

Le seize juin deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : FRESCA-FANTONI Christine (procuration à Muriel DEPARTOUT) et HAMON Benoit (procuration à Alain ANGERS).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alexandra DEBAUGNIES

2026.45 – Attribution de subventions pour l'année 2026

La Commune de Saint-Lormel a été sollicitée pour l'octroi de subventions pour cette année 2026.
Pour rappel, il a été prévu un budget de 2 000 € à l'article 65748 (subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé) du budget communal 2026.
Pour information, en 2025, la Commune a attribué un total de 1 960 € de subventions (dont 150 € de fonds d'aide aux jeunes - article 65733).

Liste d'attribution des subventions 2026 :

Organisme demandeur	Montant de la subvention accordée
Armor'hole	500,00 €
ADS Côte d'Emeraude	353,20 €
Fonds d'Aide aux Jeunes	150,00 €
Protection civile	100,00 €
SNSM de St Cast le Guildo	100,00 €
Les restos du cœur	150,00 €
Épicerie solidaire Ploubalay	150,00 €
Rêves de clown	150,00 €
TOTAL	**1 653,20 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide la liste d'attribution de subventions pour 2026 énumérée ci-dessus.**

Pour extrait conforme,
Le 16 juin 2026
Secrétaire de séance
Alexandra DEBAUGNIES

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)